

# Pauvreté en Belgique: de pire en pire

Les chiffres 2009 de la pauvreté<sup>❶</sup> se sont fait attendre mais ils sont là. Et ils ne sont pas brillants. Le pourcentage total de pauvres en Belgique augmente en effet sensiblement: on passe de 14,7 % à 15,2 %. Et encore ne s'agit-il là que des chiffres pour les années 2005 et 2006 respectivement (car le seuil de pauvreté se calcule avec 3 années de retard, pour cause de méthodologie et d'harmonisation européenne de ces statistiques). Le seuil de pauvreté monétaire a par contre peu augmenté par rapport aux années précédentes, puisqu'il passe de 860 euros par mois (chiffre de référence en 2008) à 878 euros par mois pour 2009. Or, les années précédentes les augmentations avaient été plus franches. Ce ralentissement n'est donc pas un bon signe. Avec le chiffre précédent, voilà un deuxième indicateur d'une dégradation de la situation sociale dans notre pays. Si ces observations devaient se répéter, ce serait un signe clair du ralentissement de l'augmentation des revenus dans notre pays.

## TAUX DE REMPLACEMENT DES ALLOCATIONS

Fort de ces nouveaux chiffres, le Baromètre fédéral de la pauvreté, cher au secrétaire d'État Jean-Marc Delizée, a été actualisé en conséquence<sup>❷</sup>. On y retrouve notamment les taux de remplacement des différentes allocations sociales. Ceux-ci ont peu changé en un an. Exprimés en pourcentage du seuil de pauvreté, ces taux sont les suivants: 71 % pour le RIS isolé et 65 % pour celui d'un couple avec deux enfants (C2E); 86 % pour le chômage (69 % C2E), 104 % pour les pension (86 % pour un couple), 71 % pour l'allocation de remplace-

**LES CHIFFRES DE LA PAUVRETÉ EN BELGIQUE NE S'AMÉLIORENT PAS. LE TAUX DE REMPLACEMENT DES ALLOCATIONS SOCIALES RESTE STABLE. IL Y A TOUJOURS PLUS DE TRAVAILLEURS PAUVRES, EN PARTICULIER PARMIS LES TEMPS PARTIELS.**



ment de revenu pour les personnes handicapées (68 % C2E), 125 % pour le salaire minimum (ouf... mais 88 % pour un couple avec deux enfants). Il est à noter que la situation

des familles avec enfants est systématiquement moins favorable que celle de personnes sans enfants. La politique d'aide aux familles a donc des progrès à faire.

## TRAVAILLEURS PAUVRES

Parmi les chiffres les plus choquants, il y a celui des travailleurs pauvres. Il s'agit de personnes qui travaillent mais dont les revenus sont en dessous du seuil de pauvreté. Or ce chiffre est en hausse: on passe de 4,2 à 4,4 %, alors que le gouvernement ne cesse de répéter que "seul le travail permet de sortir de la pauvreté". Ce chiffre monte à 5,2 % pour les personnes isolées et à 7,3 % pour un couple avec 3 enfants ou plus.

Le type de travail est clairement en cause. Les personnes occupant un poste à temps plein sont moins susceptibles d'être dans la pauvreté (3,1 %), de même que celles qui travaillent toute l'année (3,9 %). Par contre, 7,6 % des personnes qui travaillent à temps partiel sont en situation de pauvreté. Ce taux monte à 11,5 % parmi les personnes qui ne travaillent pas toute l'année. Au total, 21,1 % des personnes pauvres en âge de travailler (âgées de 18 à 65 ans) avaient un travail en 2006, contre 20,3 % en 2005. Le travail de mauvaise qualité ne protège clairement pas de la pauvreté! ■

❶ On se réfère ici à l'étude SILC-2007. L'étude se nomme d'après l'année de recensement des données. Ces données sont elles-mêmes issues des revenus de l'année précédente.

❷ Le baromètre fédéral de la pauvreté est disponible gratuitement en version papier, sur simple demande, au 02/508.85.86. On peut aussi en télécharger une version numérique sur le site [www.mi-is.be](http://www.mi-is.be) du ministère de l'Intégration sociale. La plupart des données de cet article en sont issues.



## Austérité : vers un plan global bis

L'avis du Conseil des finances de mars 2009 a fait parler de lui... et ce n'est probablement pas fini. Il y est question de la dégradation des finances publiques belges suite à la crise financière et économique qui ravage la planète et notre beau pays. On y apprend que l'effort de rétablissement nécessaire "est considérable à l'aune de l'expérience des autres ajustements budgétaires primaires majeurs déjà opérés (années 1982-87 et 1993-98)". Ce rapport nous annonce donc rien moins qu'un retour aux années Martens-Gol et un nouveau plan global, en pire ! Encore ne s'agit-il là, précisent les experts, que d'une évaluation temporaire... car on ne sait pas encore quand la reprise aurait lieu. Courageusement, le gouvernement a reporté toute décision après les élections, lors de l'élaboration du budget 2010. Gageons que l'automne sera à la résistance.

Les syndicats ont immédiatement réagi. La FGTB "rejette tout scénario visant à faire payer les conséquences de la crise et l'augmentation du déficit public par les travailleurs et les allocataires sociaux". Pour la CSC, "ce n'est pas le moment de faire des économies draconiennes" alors que la crise impose une relance plutôt que des sacrifices. Tout deux réclament qu'on s'intéresse aux recettes, à savoir la fiscalité, notamment via une lutte vigoureuse contre la fraude fiscale. Le secrétaire d'État à la lutte contre la pauvreté, Jean-Marc Delizée, estime lui aussi "qu'il persiste des niches de grande richesse en Belgique, et ce sont celles-ci qui doivent être mises prioritairement à contribution, et non le pouvoir d'achat des bas et moyens revenus !" Il fait ainsi référence "aux plantureux bénéficiaires qui sont encore réalisés, malgré la crise, dans certains secteurs, ou aux bonus encore octroyés à certains dirigeants, ou encore à certaines évasions fiscales qui perdurent."

## Pétition pour les invalides

Chacun a droit à une vie décente.  
Les personnes en invalidité aussi.

Signez la pétition !



Les Mutualités chrétiennes lancent une pétition pour relever les allocations perçues par les personnes en invalidité. Leur indemnité minimum est en effet souvent sous le seuil de pauvreté. En plus de l'augmentation de ces indemnités, la pétition demande l'instauration d'un pécule de vacances et une majoration des allocations familiales des personnes en invalidité. Plus de 100.000 enfants vivent dans un ménage comptant une personne en invalidité.

Signez la pétition sur [www.mc.be](http://www.mc.be)

## David Lachman n'est plus...

"Ce dimanche 29 mars, un grand homme s'en est allé. Résistant armé et survivant des camps d'Auschwitz-Birkenau, David Lachman a poursuivi sa lutte, par la suite, sans autres armes que la force de son verbe, son enthousiasme et sa générosité. D'une humanité souvent déconcertante, il a aidé celles et ceux qui croisaient son chemin à demeurer vigilants ("Le fascisme, mes amis, c'est des tonnes de cadavres"), à comprendre la valeur de la solidarité, même dans les conditions les plus difficiles, et à ne pas tomber dans la facilité de l'immobilisme et des réponses simples. [...] Très soucieux de sensibiliser les plus jeunes, David Lachman a rencontré des milliers d'étudiants, en Belgique et ailleurs." ❶ Nous avons rencontré David lors d'un voyage, organisé par la Centrale Culturelle de la FGTB Bruxelles, à Auschwitz en 2007. Le Collectif Solidarité Contre l'Exclusion présente ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de ce militant d'exception.

❶ Texte repris de Syndicats du 10 avril 2009.

